

Favoriser la réussite scolaire au COPAD

Didier Livron, mai 2018

Table des matières

Présentation du Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD)	2
Le décrochage scolaire au COPAD : Etat des lieux.....	3
Constat et initiatives.....	3
Peut-on parler de décrochage au COPAD ?.....	3
Retraits et non-promotion au COPAD	4
Hypothèses sur les causes du décrochage et de l'échec scolaires au COPAD.....	4
Réussite scolaire : Moyens et ressources déjà déployés au COPAD	5
Favoriser la réussite scolaire au COPAD : un projet d'école	7
Hypothèses fondant notre action.....	7
Valeurs et besoins sous-tendant l'action pédagogique et éducative au COPAD	7
Pistes d'action.....	Erreur ! Signet non défini.

Présentation du Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD)

Le COPAD, anciennement Collège du Soir, est l'un des 11 collèges du Secondaire II et forme des adultes dans différentes filières :

- La maturité gymnasiale en 3 ans, précédée (ou non) d'une Propédeutique.
- La passerelle DUBS, qui, en un an, permet aux détentrices et détenteurs d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée d'accéder aux universités ou aux écoles polytechniques fédérales.
- La Culture Générale Adultes, avec ses 4 modules (pour CFC et AFP) répartis sur une année.

Avec ses quelque 600 étudiants dans ses 3 filières, le COPAD est le plus grand établissement public de formation pour adultes de Suisse. Outre son public d'adultes, fortement hétérogène, il occupe une place particulière aux côtés des collèges de jour : des horaires du soir, du mercredi après-midi et du samedi, une dotation horaire réduite imposant une densification de ses programmes, une pédagogie adaptée, sont quelques-unes de ses spécificités qui confèrent à l'établissement un mode de fonctionnement propre avec une forte culture d'école. Afin de répondre à ces nombreuses contraintes, l'accent est donc mis sur une prise en charge personnalisée des étudiants et sur un renforcement de l'autonomie de ceux-ci. La qualité de son enseignement se fonde ainsi sur :

- la mise en œuvre de méthodes adaptées à la spécificité de la formation des adultes (andragogie), y compris le renforcement dans l'autonomie des apprentissages et le e-learning (apprentissage en ligne)
- l'adaptation des conditions d'étude aux besoins individuels des adultes
- la formation continue des enseignants
- le maintien de relations de qualité par le respect des personnes, l'esprit d'écoute et de communication
- le principe de l'égalité de traitement et donc de la compensation des désavantages.

Ecole de la « deuxième chance », le COPAD accueille des étudiants aux profils, parcours et situations très variés et parfois peu favorables aux études. Peut-être davantage qu'ailleurs, les conseillers de groupe du COPAD jouent ainsi un rôle de première ligne dans l'accompagnement des étudiants et leur réussite. Parmi les différentes dimensions de ce mandat, mentionnons en particulier l'attention à apporter aux difficultés tant personnelles que scolaires des étudiants adultes qui doivent jongler entre vie professionnelle, vie privée et reprise des études. De plus, une proportion élevée d'étudiants à besoins spécifiques s'observe au COPAD. Cette mission implique des compétences particulières, tant en termes relationnels qu'organisationnels afin de nouer et entretenir des relations suivies, privilégiées et de confiance avec les étudiants.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer et bien qu'ils soient adultes, nombre des étudiants du COPAD sont fragiles scolairement et personnellement, sont peu autonomes dans leurs apprentissages, n'ont pas acquis les réflexes du "métier d'élève", ont perdu (ou n'ont jamais acquis) le rythme scolaire suite à une interruption plus ou moins prolongée, après un parcours scolaire plus ou moins difficile, voire

chaotique. Notons aussi qu'un nombre croissant d'entre eux, issus de la migration, présentent des lacunes importantes en connaissances scolaires de base, en français notamment. Enfin, relevons que le taux d'étudiants à besoins spécifiques croît, année après année, plus fortement qu'au collège de jour.

Le décrochage scolaire au COPAD : Etat des lieux

Constat et initiatives

Les enseignants du COPAD déplorent, chez certains étudiants, une attitude inadéquate face aux études et des résultats scolaires insuffisants :

- Nombre croissant d'étudiants non-promus, aboutissant au retrait ou au redoublement,
- Absentéisme important, perturbant l'avancement dans les programmes, la dynamique de groupe et contribuant à l'échec scolaire,
- Manque d'engagement dans leurs études (participation en classe, travail hors cours, etc.), souvent associé à un manque de clarté du projet scolaire,
- Manque d'autonomie dans les apprentissages et méthodes de travail inadaptées.

La Direction du COPAD, elle, s'interroge quant au nombre d'exclusions prononcées, abandons volontaires observés et aux redoublements octroyés, mettant à mal notamment la planification et la gestion des effectifs.

Elle se questionne ainsi sur l'orientation et la sélection à l'admission, sur les mesures réglementaires, pédagogiques et organisationnelles : conditions d'admission, traitement de l'absentéisme, des mesures d'accompagnement, en particulier celui assuré par les conseillers de groupe, etc.

Secondée par le Groupe de réflexion, elle a donc décidé de lancer une réflexion et a consulté ses enseignants en avril 2018. Elle a aussi décidé de mettre sur pied une demi-journée d'études sur le décrochage ainsi qu'un groupe de travail dès la rentrée 2018-2019 (des échanges avec d'autres établissements sont aussi en cours sur ce thème).

Un autre groupe de travail, quant à lui, se penchera sur la question de l'accompagnement des étudiants par les conseillers de groupe.

Enfin, relevons par ailleurs que l'autonomie des étudiants ainsi que le développement de séquences d'apprentissage en ligne font l'objet de projets d'école depuis 2014.

Peut-on parler de décrochage au COPAD ?

Oui, même si les étudiants du COPAD...

- sont des adultes,
- ont repris volontairement des études,
- ont parfois déjà une première certification (certificat ECG, un CFC, une « matu pro », etc.),

Un échec au COPAD peut être lourd de conséquences car il ne pourra souvent être surmonté que difficilement à cet âge. Cela avec un impact important sur leur vie professionnelle et leur intégration sociale futures.

Les facteurs de risque de décrochage sont nombreux :

- le "challenge" est difficile (difficultés à se remobiliser, estime de soi souvent dégradée par les échecs scolaires du passé, santé fragile, contraintes familiales et professionnelles, etc.)
- les chances sont inégales (notamment : taux élevé d'étudiants à besoins spécifiques, nombreux allophones, milieu socio-économique inférieur en moyenne à celui des collèges de jour, etc.)

Nous pensons donc qu'aider les étudiants à ne pas décrocher, c'est aider TOUS les étudiants à réussir leurs études. Enseignants et direction, conscients de l'importance de leur mission formative et intégrative, œuvrent de longue date afin de réduire le taux d'échec et favoriser la réussite de tous ses étudiants.

Retraits et non-promotion au COPAD

Les retraits sont soit du propre chef de l'étudiant (abandon) soit une décision de l'école (exclusion). Les abandons sont expliqués par les étudiants majoritairement par des motifs personnels (contraintes professionnelles, problème de santé de l'élève ou d'un proche, enfants à charge, difficultés dans la reprise des études, etc.) ou par une réorientation scolaire ou professionnelle (les abandons n'étant donc pas toujours à considérer comme des échecs).

Les exclusions sont consécutives à des notes largement insuffisantes, à un absentéisme massif, à l'absence aux examens sans CM ou au non-respect d'autres dispositions réglementaires. Elles sont prononcées en ultime recours, après diverses mesures correctives et entretiens avec l'élève.

Les non-promotions entraînent, quant à elles, une exclusion, un redoublement ou encore un abandon.

Pour l'ensemble des 4 degrés gymnasiaux (PR, 1, 2 et 3), la moyenne des retraits et abandons est globalement stable dans le temps (22% en 2013-2014 contre 23% en 2016-2017). Il y a par contre une forte disparité selon les degrés : En Propédeutique, le taux de retrait s'élève à 44% et le taux d'échec est de 21%. En 1^e, ces taux sont encore resp. 28% et 15%. Peut-être ces chiffres sont-ils corrélés avec la hausse des étudiants étrangers (proportions plus élevées depuis 2015-2016). Cependant il est observé une baisse du taux d'échec en 1^e depuis 2 ans : Peut-être cela est-il dû à une meilleure orientation à l'admission, les étudiants étant orientés plus fréquemment vers la PR plutôt que vers la 1^e.

Hypothèses sur les causes du décrochage et de l'échec scolaires au COPAD

- Mal-orientation à l'admission
- Lacunes scolaires importantes
- Mésestimation des efforts à fournir (conception erronée des études)
- Peur de l'échec, mauvaise estime de soi
- Rapport au savoir inadéquat (« consumérisme scolaire », manque de goût pour les études)
- Manque de projet scolaire bien défini, ou objectif peu porteur (ex. : La « matu » comme réparateur narcissique)
- Difficultés d'apprentissage
- Méthodes de travail et stratégies d'apprentissages déficientes
- Stress trop envahissant (surtout lors des examens)
- Contraintes horaires familiales ou professionnelles

- Emploi trop astreignant, précaire ou horaires fluctuants (sur appel, heures supplémentaires, etc.)
- Situation financière ou sociale précaires (revenus insuffisants, perte d'emploi, logement, etc.)
- Cadre familial peu soutenant
- Aléas de la vie (accident, maladie, décès, etc.)
- Relations avec les pairs et/ou les enseignants, ambiance de l'école perçues négativement
- Troubles psychologiques ou psychosomatiques
- Besoins éducatifs spécifiques non-détectés, déniés ou mal aménagés

Les enseignants relèvent aussi que certaines situations personnelles ou professionnelles difficiles sont exacerbées par les programmes eux-mêmes : par exemple, la filière gymnasiale ne dispose que de 3 ans pour couvrir le programme effectué en 4 ans au collège de jour ; la passerelle DUBS résume en une année un programme effectué ailleurs en 2-3 ans.

D'autre part, le COPAD dispose de peu de ressources en soutien : pas de psychologue ni d'infirmière, ni de médecin répondant. Seule une assistante sociale, dont 10% seulement de son taux d'activité sont dévolus au COPAD, peut suivre les situations les plus délicates.

Réussite scolaire : Moyens et ressources déjà déployés au COPAD

Instances de communication, outils et ressources actuellement à disposition, utile dans la lutte contre le décrochage scolaire :

- Séances d'information aux étudiants, avant les inscriptions
- Entretien d'admission
- Tests d'admission dans certains cas
- MEMO : Présence, absence excusée ou non, absence à un travail, renvoi, renvoi administratif
- Bulletin de notes
- Dossiers de l'élève
- Conseils semestriels (+ pré-conseils PR+1^e)
- Conseil de direction (hebdomadaire)
- Doyens de volée et filière
- Doyen-répondant BES
- Dispositifs réglementaires (essai strict, contrat d'assiduité, CM obligatoire)
- Petite vitesse (= une année en 2 ans)
- Dispense (Sport+Etudes, par ex.)
- Memento de l'école : règlement des absences, engagement dans les études
- Entretien avec les enseignants : résultats scolaires, méthodes de travail, motivation, orientation, suspicion de troubles de l'apprentissage (1^{ère} ligne de dépistage)
- Entretien avec le conseiller de groupe
- Entretien avec le doyen

- Convocation par le doyen/la direction (absentéisme, non-respect des règles de l'école ou des conditions de l'essai strict)
- Entretien avec l'assistante sociale
- Entretien avec la référente OFPC
- Fiche de retrait avec explications de l'élève
- Cours d'appui
- Ateliers méthodes de travail
- Ateliers gestion du stress
- Rappel des principes réglementaires par la direction lors de la conférence de rentrée
- Médiateurs du réseau SEC II
- Formation des nouveaux enseignants pour adultes
- IEP : Information sur les études supérieures : EPFL, EPFZ, UNIGE, UNIL...
- Séance annuelle des délégués de groupe (école participative)
- Groupe de réflexion
- Projet « Repenser le COPAD » (depuis 2014) pour améliorer le taux de réussite des étudiants : autonomie et e-learning
- Projet « Rôle des CG et accompagnement des étudiants » (2018-2019)
- Projet « Décrochage et réussite scolaires » (2018-2019)
- Sondage étudiants : décrochage, satisfaction dans les études, etc.

Favoriser la réussite scolaire au COPAD : un projet d'école

Conscient de son rôle formatif et certificatif unique, mais aussi de son rôle social important, le COPAD tient à favoriser le succès de tous ses étudiants. Persuadé que l'étude des mécanismes du décrochage de ses étudiants lui permettra d'améliorer leur accompagnement, il a décidé fin 2017 de lancer un projet d'école traitant de ce thème.

Hypothèses fondant notre action

- Importance de l'orientation et du projet de l'élève dès l'admission.
- Importance de l'évaluation et du feedback sur la motivation.
- Importance des éléments psycho-affectifs, notamment l'estime de soi.
- Importance de l'environnement socio-économique.
- Importance de la pédagogie, du développement de l'autonomie dans les apprentissages.
- Importance du climat scolaire, de la relation avec les enseignants, de la collaboration avec les pairs et de l'ambiance de classe.

Valeurs et besoins sous-tendant l'action pédagogique et éducative au COPAD

Selon la séance du groupe de réflexion, 17 janvier 2018 :

Valeurs partagées	Besoins exprimés
<ul style="list-style-type: none"> - Adhérer au principe d'éducabilité : <i>a priori</i>, tout élève peut réussir des études. - Défendre les exigences académiques/certificatives, tout en promouvant la réussite de TOUS les étudiants. - Soutenir chaque élève : chaque élève a de la valeur. - Promouvoir le bien-être de tous (enseignants + étudiants). - Pratiquer une pédagogie, entretenir des relations positives, bienveillantes, et respectueuses. - Accompagner et éduquer, pas seulement encadrer et sanctionner. - Responsabiliser les étudiants, les rendre autonomes et acteurs de leurs apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre les tensions entre les droits et les devoirs des étudiants. - Les étudiants doivent apprendre le "métier d'élève". - Les étudiants doivent être engagés dans leurs études. Eviter l'ennui scolaire. - Pouvoir suivre les premiers signaux d'alerte et intervenir rapidement. - Envisager l'absentéisme comme un signal pour la prévention du décrochage. - Pouvoir évaluer et traiter au cas par cas (plutôt que par quotas). - Réduire la charge administrative de l'accompagnement des étudiants. - Agir sur le sens, la motivation (orientation). - Réduire les contraintes externes, obtenir un cadre global cohérent et soutenant autour de l'élève. - Permettre à chacun d'étudier à son rythme (Sport+Etudes, BES).

